



Conseil communal
de Duillier

Duillier, le 19 juin 2026

**Extrait du procès-verbal
Séance du jeudi 18 juin 2026 à 20h00**

Centre communal de Duillier

1. Préavis N° 03-2026 "Gestion et comptes 2025"

Le préavis N° 03-2026 est adopté à l'unanimité

2. Préavis N° 01-2026 du Bureau du Conseil "Indemnités pour les membres du Conseil Communal"

Le préavis N° 01-2026 du Bureau du Conseil a été retiré

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, dans un délai de 10 jours dès l'affichage des décisions du Conseil communal aux piliers publics.

Au nom du Conseil communal

La Présidente


Stéphanie Guidi



Le Secrétaire


Andres Zähringer

Affiché aux piliers publics le 23 juin 2026